

Annexe



ÉLV 2.4.1

DOMAINE : **ÉLÈVES**

En vigueur le :

RÉFÉRENCE : [ÉLV 2.4 Accès au dossier scolaire de l'Ontario \(DSO\)](#)

Révisée le :

L'usage du masculin a pour but d'alléger le texte.

ACCÈS AUX RENSEIGNEMENTS DES ÉLÈVES ÂGÉS DE 18 ANS ET PLUS

CONSENTEMENT À LA DIVULGATION DE RENSEIGNEMENTS PERSONNELS AUX PARENTS OU AUX TUTEURS

Le présent formulaire s'inscrit dans l'esprit de la *Loi de 1989 sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée*.

Dans le cas d'élèves qui ont 18 ans ou plus, la loi stipule que l'école ne peut communiquer de renseignements personnels ni de renseignements sur leurs résultats scolaires à leurs parents, tuteurs, sans leur permission. L'école estime toutefois que la communication avec les parents, les tuteurs et les tutrices est importante, et ce, dans l'intérêt de l'élève.

_____ Date de naissance : _____ / _____ / _____
Nom légal de l'élève jour/mois/année

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

N° de téléphone/cellulaire de l'élève : _____

Signature de l'élève : _____

_____ Je **donne** à _____ la permission de divulguer des
Nom de l'école secondaire

renseignements d'ordre scolaire, tels que mon progrès scolaire, mon état d'assiduité et les rapports sur ma conduite à mon (mes) parent(s) ou tuteur(s).

_____ Je **ne donne pas** à _____ la permission de divulguer des
Nom de l'école secondaire

renseignements d'ordre scolaire, tels que mon progrès scolaire, mon état d'assiduité et les rapports sur ma conduite à mon (mes) parent(s) ou tuteur(s). «Les manquements au niveau du comportement, de l'assiduité et/ou du rendement scolaire peuvent mettre à risque la réussite de l'élève, limiter sa capacité de graduer au moment prévu et possiblement mener à des pertes monétaires (application post secondaires, toges, bal, etc.) pour lesquels le signataire de ce contrat accepte l'entière responsabilité.»

Nom du parent ou tuteur : _____

Signature d'un membre de la direction: _____

Date : _____

N.B. Le présent formulaire devrait être signé au plus tard par l'élève et le parent/tuteur le jour qui précède son 18^e anniversaire de naissance, puis être retourné au bureau d'administration de l'école. Le présent formulaire signé prend effet seulement la date de son 18^e anniversaire de naissance ou après si la date signée est après son 18^e anniversaire de naissance.

c.c. DSO de l'élève